

*Questions orales*

A la lumière des révélations récentes voulant que M. Peter Czapka—le fils d'Anton Czapka qui avait lui-même prêté 2.6 millions de dollars à une compagnie du ministre—ait bénéficié d'un octroi du ministre, ce dernier peut-il nous dire s'il insiste encore sur le fait qu'il n'y a pas bris de l'article 16 relatif à la ligne de conduite ayant trait aux conflits d'intérêts, et qu'il maintient qu'il n'y a même pas apparence de conflit d'intérêts dans ce dossier?

[Traduction]

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, le député n'a peut-être pas écouté la réponse que j'ai donnée à une question similaire posée par son chef.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Vous n'avez absolument pas répondu à ma question.

**M. Stevens:** La transaction dont il parle fait partie intégrante d'un mémoire d'entente, conclu le 27 août 1984 par le précédent gouvernement, portant la signature d'Ed Lumley. Notre ministère a simplement poursuivi le processus de mise en pratique de ces transactions, qui se montent à 9 millions.

LES DISPOSITIONS DU CODE—ON DEMANDE LE RENVOI DU MINISTRE

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. N'est-il pas temps qu'il invoque l'article 38 du Code de conduite qui dit que le titulaire d'une charge publique qui enfreint ce code s'expose à des mesures qui peuvent aller jusqu'au renvoi? Quand le vice-premier ministre va-t-il renvoyer son collègue, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, comme le prévoit le Code de conduite?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, je répète que le ministre s'est conformé à toutes les dispositions du Code de conduite. Le député n'est pas obligé de le croire. Il a des raisons politiques pour cela. Toutefois, il ne peut pas nier qu'il s'est totalement conformé au Code.

L'EMPRUNT OBTENU PAR L'ÉPOUSE DU MINISTRE

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, je pose ma question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Voudra-t-il dire à la Chambre s'il tirera quelque avantage du prêt obtenu par son épouse?

**Des voix:** Oh! oh!

**M. Hnatyshyn:** Règlement! C'est . . .

**Une voix:** Vous pouvez faire mieux.

**M. le Président:** À l'ordre, je vous prie. Puis-je demander au député de poser sa question en fonction des responsabilités du ministre?

**M. Deans:** Compte tenu de ses responsabilités ministérielles, croit-il qu'il tirera un avantage quelconque du prêt consenti à son épouse?

**Des voix:** Règlement!

**M. le Président:** À l'ordre, je vous prie.

**M. Crosbie:** C'est à vous de démissionner, Deans.

**M. le Président:** À l'ordre. J'ai expliqué au tout début de la période des questions pourquoi je ne pouvais accepter ce genre de question. Le député a-t-il une autre question à poser?

LA POSITION DU MINISTRE

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, permettez-moi de demander au vice-premier ministre si, à son avis, son ministre profitera d'une façon quelconque du prêt négocié avec une entreprise avec laquelle il transige et à laquelle il assure une aide financière?

**M. Crosbie:** C'est une question absurde.

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** C'est une question parfaitement ridicule. Le député pourrait aussi bien me demander, à supposer qu'il ait une piscine dans sa cour, s'il serait avantageux pour moi d'accepter son invitation d'aller faire une trempette.

**Des voix:** Oh! oh!

**M. Marchi:** Vous ne nagez pas aussi bien que votre ancien patron.

**M. le Président:** À l'ordre.

**Une voix:** Où allez-vous, Ian?

**M. Broadbent:** Il va y réfléchir.

**M. le Président:** À l'ordre, je vous prie.

**Une voix:** Il va piquer une tête.

\* \* \*

● (1440)

### L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ MAGNA INTERNATIONAL—LA PUBLICATION DE COMMUNIQUÉS

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Expansion industrielle régionale que je m'adresse. Ses fonctionnaires ont confirmé que le ministre publie des communiqués chaque fois que le gouvernement accorde des subventions. Le ministre reconnaîtra sans doute que c'est lui qui a décidé en dernier ressort des trois subventions totalisant 4 millions de dollars accordées à la société Magna. Avait-il donné à ses collaborateurs des directives précises leur interdisant de publier un communiqué au sujet de ces trois subventions précises accordées à la société Magna?